

**Et si je vous remerciais par
avance pour vos voeux 2017 ?**



**Et si je vous
remerciais par
avance pour vos
voeux 2017 ?**



Avignon, le 29/12/2016

A force de voir les rayons remplis de cartables avant même la fin de l'année scolaire et des rayons de guirlandes et de sapins vierges dès la fin de l'été, j'ai souhaité garder le rythme et, pour ne pas vous choquer, attendre un peu pour vous souhaiter de joyeuses pâques mais déjà vous remercier pour les vœux 2017 que vous allez dans les 30 prochains jours m'envoyer. Pour terminer, sans pour autant critiquer ni protester contre les envois en masse de messages tous aussi impersonnels les uns que les autres, je tiens par contre du coup, à vous envoyer ce message personnalisé. La preuve, il n'est que pour vous.

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

